



Appel d'offres 2021-465
PROLONGEMENT D'AQUEDUC - CHEMIN DU PORTAGE-DES-ROCHES
NORD / Arrondissement de Chicoutimi, secteur Laterrière

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour le prolongement d'aqueduc sur le chemin du Portage-des-Roches Nord dans l'arrondissement de Chicoutimi du secteur Laterrière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 29 juillet 2021, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1512709), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 16 août 2021 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) ou par voie électronique via le SÉAO. Celles-ci seront ouvertes le plus tôt possible suivant la date et l'heure limites de réception des soumissions, et ce, en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-quatrième jour du mois de juillet deux mille vingt-et-un.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances - division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA